



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 8 mars 2024

Bilan de l'opération « Place nette » : 3 jours de lutte contre le trafic de stupéfiants

Mardi 5 mars 2024, le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République de Poitiers ont lancé une nouvelle opération « Place nette » afin de déstabiliser les trafics de stupéfiants dans la ville de Poitiers.

L'opération s'est déroulée sur 3 jours. **Au total, elle a mobilisé 140 policiers sur plusieurs jours**, dont des unités du RAID, du groupe interministériel de recherche (GIR), de l'unité d'investigation nationale, une force mobile de CRS ainsi des brigades cynophiles.

Les opérations ont eu lieu dans le quartier des Couronneries ainsi que dans le centre-ville de Poitiers. Les agents ont mené des contrôles :

- de points de deal et éviction/verbalisation des clients ;
- de caves et de parties communes, notamment au sein des immeubles ayant connu des occupations de hall et des dégradations ;
- d'établissements recevant du public (ERP), épicerie, bars et autres commerces ;
- anti-fraudes sur les ERP du quartier de la Couronneries servant de lieu de regroupement ou de refuge des revendeurs, en lien avec les agents de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et la direction départementale des finances publiques (DDFIP) ;
- des principaux axes routiers, situés à proximité des points de deal identifiés.

L'objectif principal était de lutter activement contre le trafic de stupéfiants et de poursuivre la déstabilisation du trafic.

Le bilan :

- **257 personnes contrôlées ;**
- **23 personnes interpellées :** dont les deux têtes de réseau alimentant les deux points de la rue des Couronneries et de la rue de Slovénie (points de deal identifiés par les

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle
Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



Parquet de Poitiers

Mél communic.tj-poitiers@justice.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

équipes d'investigation), 1 outrage pour rébellion, 7 défauts de permis de conduire, 1 conduite malgré immobilisation et 3 conduites sous l'emprise de stupéfiants, 2 étrangers en situation irrégulière (ESI) ;

- **18 ERP contrôlés**, dont 3 épiceries de nuit du secteur de la gare et 6 bars et établissements de nuit du centre de Poitiers ;
- **des saisies importantes lors des perquisitions** : 3,839 kilogrammes de résine de cannabis, 104 grammes d'herbe, 1,292 kilogramme de cocaïne, 44 738 €, 5 armes de poing et 1 arme longue. La valeur de l'argent et du produit saisis avoisinent les 140 000 € ;
- **3 personnes verbalisées** pour détention de stupéfiants.

Suites judiciaires

Les différents contrôles anti-fraudes réalisés ont donné lieu à l'ouverture de **3 procédures judiciaires pour des faits de travail dissimulé ou non déclaré**.

Par ailleurs, dans le cadre d'une enquête pour trafic de stupéfiants menée par la brigade des stupéfiants de la division de la criminalité organisée du commissariat de Poitiers, sous l'autorité du parquet, **11 individus ont été placés en garde-à-vue et font l'objet de poursuites devant le tribunal correctionnel**.

Le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République de Poitiers tiennent à remercier les forces de sécurité mobilisées et rappellent que la réussite de ces opérations s'appuie, pour l'essentiel, sur le travail mené quotidiennement par les équipes compétentes (travail d'investigation et de planification réalisé conjointement par les services de police judiciaire et du commissariat de Poitiers).

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle
Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



Parquet de Poitiers

Mél communic.tj-poitiers@justice.fr